

Secret, confidentialité et partage d'informations

Référence : MS-VIG-C-01 | **Zone géographique :** Nouvelle Aquitaine

Présentation de la formation

LE CONTEXTE

- Vous êtes amenés à échanger et/ou partager de nombreuses informations relatives aux personnes que vous accompagnez, par différents moyens et supports.
- Le législateur favorise depuis 2016 ces échanges/partages d'informations dans un cadre légal déterminé.
- Cette formation vous apportera les connaissances nécessaires sur ce cadre légal et sur les bonnes pratiques professionnelles liées à la circulation de l'information, dans le respect des droits fondamentaux des personnes prises en charges.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public cible :

A tous les professionnels des secteurs du social et du médico-social

Prérequis :

Avoir des connaissances liées au secteurs du social ou du médico-social

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectifs généraux de la formation :

Améliorer les échanges entre les professionnels pour une meilleure qualité d'accompagnement de l'utilisateur.

Objectifs professionnels :

Partager les informations relatives aux personnes prises en charge en adéquation avec les dispositions légales et les bonnes pratiques professionnelles

Programme complet

Journée 1

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Définir l'étendue du secret professionnel/obligation de confidentialité
- Déterminer l'espace d'autonomie de la personne prise en charge : ses droits, sa parole
- Appréhender la responsabilité des professionnels qui en découle

Contenus :

Les fondements du partage d'informations

1. Droits et libertés de l'utilisateur : son espace d'autonomie
2. La protection des données personnelles

L'intervention du professionnel : secret professionnel / confidentialité

1. La définition du secret professionnel
2. Les obligations du professionnel liées à ce secret

Journée 2

- Intégrer les obligations légales en matière de partage d'informations dans votre pratique professionnelle
- Adopter les bons réflexes dans la circulation de l'information
- Identifier les enjeux de la qualité des écrits professionnels dans le partage d'informations
- Transmettre une information de manière adaptée et sécurisée

Contenus :

1. Les conditions au partage d'informations : ce que dit la loi
2. Les enjeux de la qualité des écrits professionnels dans le partage d'informations
3. Les bons réflexes dans la circulation des informations

MODALITÉS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tout au long du parcours de formation, l'apprenant sera amené à faire le lien entre les apports théoriques et les problématiques rencontrées sur le terrain, afin d'adapter ses pratiques professionnelles. L'échange et les études de situation tiendront une part conséquente dans la formation.

Alternance des méthodes pédagogiques :

- Utilisation de la méthode active : cas pratiques, mises en situation, travaux de groupes, afin de faciliter l'expression de chaque participant et l'interaction dans le groupe,
- Utilisation de la méthode interrogative afin de mobiliser les participants et d'évaluer leurs connaissances,
- Utilisation de la méthode affirmative afin de stabiliser les notions abordées.

A chaque thématique abordée, des exercices seront proposés à l'apprenant tels que des activités en sous-groupe ou en individuel, l'étude de cas concrets, de situations de terrain rencontrées par l'apprenant.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation de la satisfaction :

- Les attentes des participants seront identifiées en début de formation par un tour de table.
- Un bilan de la journée de formation sera effectué à chaud et à l'oral, à la fin de l'intervention, auprès des participants.
- Un questionnaire de satisfaction sera à remplir par chaque participant à la fin de la formation.

Évaluation des Capacités développées / connaissances acquises en lien avec cette formation(s) :

- Un état des connaissances des participants sera réalisé en début de séance.
- Une évaluation sera intégrée en continu tout au long de la journée, par la réalisation d'exercices, la sollicitation des apprenants et l'observation de leur travail.
- Une évaluation finale sera effectuée à l'issue de la journée de formation à l'aide d'exercices/cas pratiques. La correction sera réalisée en séance.

Conditions d'accueil

FORMATION DANS NOS LOCAUX

FORMATION MISE EN PLACE POUR UNE ENTREPRISE/ORGANISATION

- Durée Totale : **2 jour(s) / 14 heures**
- Durée présentiel : **2 jour(s) / 14 heure(s)**
- Durée distanciel : **jour(s) / heure(s)**
- Délai d'accès : **30 jours**
- Prix : **1800€** net de taxe
Tarif minimum

L'équipe pédagogique



VIRGINIE GIRAUD

virginie.giraud@formation24.net

06.83.03.44.77